

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3476)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL100

présenté par
M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE 33

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« - la deuxième phrase du dix-septième alinéa est supprimée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'article 8 de la proposition de loi.